



Budget 2017
Conférence de presse
20.12.2016



INTRODUCTION

Le budget 2017 de la Ville de Verviers sera présenté au Conseil communal ce mardi 20 décembre 2016 à 19h30.

Ce budget, à l'équilibre, réalisé sans augmentation des taxes, se présente avec un boni présumé de 255.936,12 €.

La stratégie suivie lors de l'élaboration du budget était claire : la maîtrise des dépenses de la Ville (personnel, fonctionnement et transferts) afin de laisser les marges budgétaires nécessaires à l'extraordinaire pour des investissements indispensables au redéploiement de la Ville. Ces investissements se doivent d'être soutenables et ne pas compromettre les finances communales futures. D'où une anticipation de dépenses inévitables qui ont été provisionnées. Par ailleurs le budget prévoit également une indexation des salaires en septembre, et ne fait pas appel au Crédit Spécial de Recettes.

Même s'il est ambitieux, le projet se devait d'être sérieux.

Ce budget témoigne donc de la volonté de mener une gestion financière rigoureuse afin de solliciter des opportunités d'investissements. Ainsi le budget extraordinaire inclut 22.812.411 € d'investissements. La population est en attente de changement et d'évolution, le budget extraordinaire donne des perspectives avec 3.250.000,00 € pour le Grand Théâtre, 2.438.000,00 € pour le Programme d'investissement communal 2017-2018, 2.500.000,00 € pour la poursuite du projet Feder « Ville conviviale », 600.000 € pour l'étude de programmation et la mission d'auteur de projet pour la construction du centre de sport, des investissements dans le cadre du subside des Grandes Villes pour plus 1.311.600,00 € et pour la cité administrative.

Mais par ailleurs, une des grandes nouveautés du budget 2017 est l'arrivée d'un article budgétaire destiné au budget participatif. C'était une promesse suite à l'obtention du subside de la politique des Grandes Villes : le budget 2017 confirme la volonté d'associer la population avec une somme de 200.000,00 €.

Abstraction faite du personnel subsidié par la Politique des Grandes Villes, le volume de l'emploi n'augmente pas.

Une gestion financière maîtrisée couplée avec un projet ambitieux et audacieux pour 2017. La majorité est soucieuse que les finances communales soient un moyen d'action pour le développement de la Ville et de ses villages et non un fardeau à assumer pour les citoyens et les générations futures.

1 BUDGET ORDINAIRE :

1.1 LES DÉPENSES

1.1.1 LES DÉPENSES DE PERSONNEL :

Les dépenses de personnel représentent 36 % des dépenses totales. Le nombre d'équivalents temps plein reste stable hormis les nouveaux engagements réalisés dans le cadre de la Politique des Grandes Villes.

Les dépenses augmentent de 3,45 %. Cette évolution s'explique par l'évolution barémique, l'augmentation du personnel réalisé grâce à la Politique des Grandes Villes et enfin une indexation des salaires prévu en octobre 2017 suite aux estimations du Bureau fédéral du Plan.

En 2016, le budget a dû assumer une indexation des salaires en juillet représentant approximativement 240.000 € et, en 2017, comme mentionné précédemment une indexation est prévue en octobre représentant un coût supplémentaire d'approximativement 137.000 €. Pour information, une indexation de 2 % en année pleine représente un coût de 548.000 €.

Évolution des nouveaux engagements pour le budget 2017 hors Politique des Grandes Villes (+ 6 ETP).

	31/12/16	31/12/17
Contractuels	185,54	186,54
Nommés	207,46	208,46
APE	171,04	169,04
TOTAL	564,04	564,04

1.1.2 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Les dépenses de fonctionnement diminuent de 3,28 % notamment suite à la diminution du précompte immobilier pour le bâtiment Belgacom et de la fourniture d'électricité pour le même bâtiment, de l'arrêt de la location du parking rue L. Defays ainsi que d'une réaffectation de l'utilisation du subside de la Politique des Grandes Villes vers des dépenses de personnel et des investissements.

Par ailleurs, des crédits supplémentaires sont prévus pour améliorer notre système de télégestion des énergies. Nous espérons ainsi améliorer notre monitoring, le bien-être des travailleurs et probablement les dépenses de fonctionnement. De plus, le projet Renowatt va définitivement se concrétiser en 2017 dans 9 écoles avec des effets prévus dès 2018 dans la gestion et l'économie d'énergie. 1000 000

Enfin, la Ville participe activement à la réinsertion professionnelle en faisant appel de manière plus importante que précédemment aux Articles 60 mis à disposition par le CPAS, dont la charge financière se répercute dans les dépenses de fonctionnement.

Les variations principales sont les suivantes :

Article	Variation rapport Budget 2016	par au Budget Elaboration	Libelle
000/122-48.2017	31.141,00	86.230,00 €	Part communale dans le traitement des articles 60
000/124-12.2017	40.000,00	60.000,00 €	Divers bâtiments - Télégestion des énergies (contrats)
105/12301-16.2017	47.000,00	60.350,00 €	Frais d'organisation de manifestations pr le personnel communal (décores...)
124/125-10.2017	-291.050,00	200.000,00 €	Précompte immobilier
137/125-12.2017	-114.350,00	48.000,00 €	Fournitures d'électricité pour les bâtiments
424/126-01.2017	-235.000,00	0,00 €	Loyers et charges locatives du parking rues Peltzer de Clermont et L. Defay
520/12466-48.2017	-250.000,00	0,00 €	Frais de fonctionnement liés au subside de la Politique des Grandes Villes
520/125-10.2017	33.000,00	155.000,00 €	Impôts, taxes et redevances diverses sur biens immobiliers commerciaux
930/122-48.2017	34.000,00	60.000,00 €	Indemnités pour prestations du préventionniste ZS VHP

1.1.3 DÉPENSES DE TRANSFERTS :

Les dépenses de transfert diminuent de 0,45 %. En 2016, un crédit de 350.000 € était prévu pour faire face aux retards des prévisions des versements du PRI et de l'IPP et de l'instauration du tax-shift. Ce crédit n'est plus nécessaire en 2017. La diminution s'explique donc principalement par ces changements budgétaires dans la des effets du tax-shift et de la diminution de la part de Verviers dans le déficit de la Zone de secours.

La dotation à la Zone de Secours Vesdre Hoegne Plateau diminue, mais moins qu'initialement projeté par le Conseil de Zone. La dotation sera impactée dans le futur par les différents projets de création de nouvelles casernes à Verviers et à Herve.

L'augmentation de la dotation au CPAS respecte la trajectoire prévue dans le plan de gestion soit 1,5 % par an. Par ailleurs, 110.000 € seront transférés au CPAS dans le cadre de la Politique des Grandes Villes. Ce crédit ne faisant pas partie de la dotation de base, un article distinct a été créé.

Plus de 50.000 € sont également rajoutés à la dotation la Régie Communale Autonome afin de payer les charges d'investissement dans trois installations sportives.

	Montant	TVA (6 %)	Total TVAC
Thil Lorrain : salle de sport.	9.525,00	571,50	10.096,50
FC Rechain : terrain synthétique.	10.547,00	632,82	11.179,82
Panorama : Rénovation du club house.	27.345,00	1.640,70	28.985,70
	Total final		50.262,02

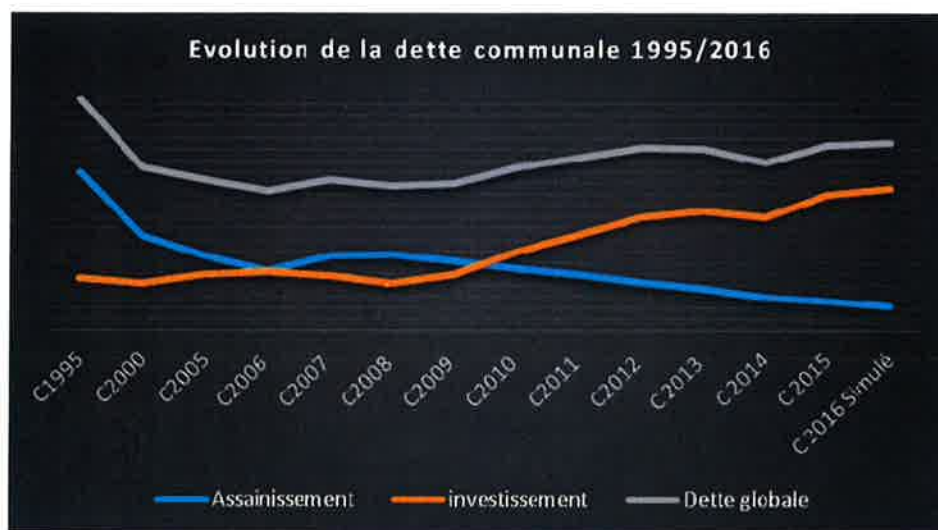
Hormis la RCA Synergis, les variations principales sont donc les suivantes :

Article	Variation rapport Budget 2016	par au	Budget Elaboration	Libelle
040/30101-01.2017	-350.000,00		0,00 €	Non-valeurs de droits constatés non perçus du service ord. (PRI/IPP)
105/332-02.2017	-24.000,00		0,00 €	Versement des subsides reçus de sponsors pour le financement de divers
351/435-01.2017	-291.572,48		4.283.343,97 €	Dotation à la zone de secours Vesdre Hoegne Plateau
330/435-01.2017	126.416,93		8.554.211,97 €	Contribution dans le déficit de la zone de police
520/331-01.2017	50.262,02		818.762,02 €	Dotation à la Régie Communale Autonome
520/33201-02.2017	-25.000,00		0,00 €	Soutien de la Ville pour le Pro BC Verviers/Pepinster
831/435-01.2017	154.276,06		10.469.346,40 €	Subside de fonctionnement au C.P.A.S.
831/43566-01.2017	110.000,00		110.000,00 €	Subside de fonctionnement au C.P.A.S. - Politique des Grandes Villes

1.1.4 DÉPENSES DE DETTE :

Par rapport au compte 2015 et au dernier taux de réalisation, les dépenses de dette augmentent de 1,04 %. L'explication principale est la volonté de présenter un budget extraordinaire ambitieux pour la Ville de Verviers. Malgré l'augmentation des dépenses de dette, la proportion de ces dépenses dans les dépenses totales est strictement égale à la proportion du compte 2015 soit 11,63 % ou 158 euros par habitant. La moyenne de la Région wallonne est de 12,60 % soit 171 euros par habitant tandis que la moyenne du cluster W10 de Belfius reprenant les Villes de Liège, La Louvière, Charleroi, Mons, Namur, Tournai, Seraing, Mouscron et Verviers est de 260 euros par habitant.

Il est également important de souligner que la dette d'investissement continue comme l'année dernière à remplacer la dette d'assainissement.

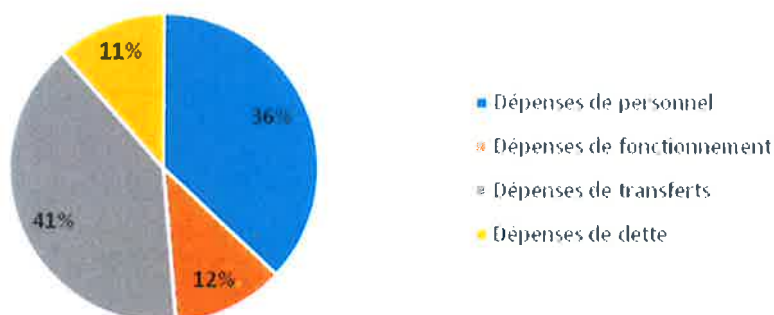


1.1.5 RÉSUMÉ DES DÉPENSES

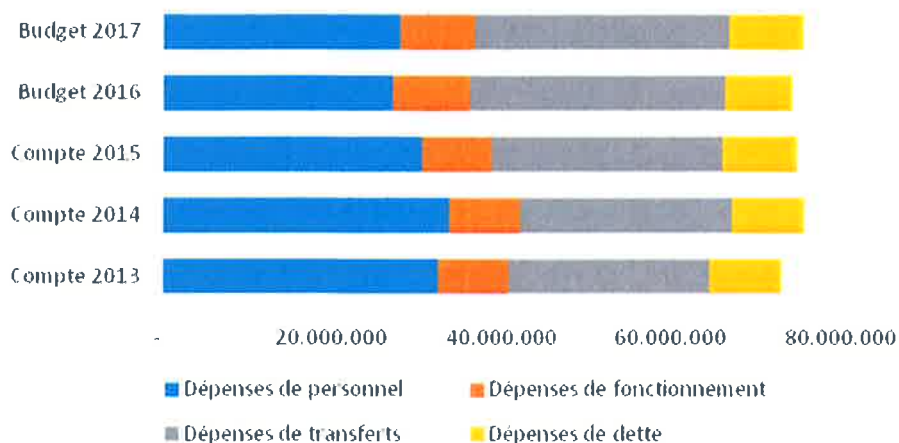
L'augmentation des dépenses de 1,03 %, soit 776.972,20 €, par rapport au Compte 2015 s'explique essentiellement par des nouvelles dépenses suite à l'obtention d'un subside de 1.117.802,72 € en 2016 et 2017.

	Compte 2012	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015	MB2 2016	Budget 2017	Evo. MB2 BI2017	Evo. C2015 BI2017	Évolution 5 ans
Dépenses de personnel	31.652.128,66	32.392.737,27	33.715.370,65	30.443.332,68	26.937.184,50	27.871.535,75	3,47 %	-8,45 %	-11,94 %
Dépenses de fonctionnement	8.962.065,79	8.390.687,19	8.434.752,65	8.257.697,15	9.090.059,98	8.791.787,67	-3,28 %	6,47 %	-1,90 %
Dépenses de transferts	23.182.522,14	23.747.560,12	24.938.478,55	27.279.410,04	30.131.520,66	29.994.427,01	-0,45 %	9,95 %	29,38 %
Dépenses de dette	8.088.640,98	8.415.037,53	8.438.330,72	8.686.191,25	7.927.754,69	8.776.443,57	10,71 %	1,04 %	8,50 %
total	71.885.357,57	72.946.022,11	75.526.932,57	74.666.631,12	74.086.519,83	75.434.194,00	1,82 %	1,03 %	4,94 %

Budget 2017



Evolution des dépenses ordinaires



1.2 LES RECETTES

1.2.1 LES RECETTES DE PRESTATIONS :

Les recettes de prestations diminuent de 14,43 %, essentiellement suite au départ de Belgacom du bâtiment éponyme et de la perte d'un de nos locataires du bâtiment PVI.

Il s'agit également de souligner que contrairement à de nombreuses communes en Wallonie, la Ville de Verviers n'utilise pas de Crédit spécial de Recettes afin d'équilibrer son budget initial. Le Crédit spécial de Recettes prévu par la circulaire budgétaire permet d'inscrire en recette en montant maximal de 3,00 % des dépenses de personnel, soit 836.146,07 € pour Verviers, en prévision du non-engagement d'une partie des dépenses de personnel (maladie, absence...). L'utilisation de ce crédit permettrait d'améliorer sensiblement le résultat budgétaire, mais pas le résultat comptable.

Les variations principales sont les suivantes :

Article	Variation par rapport au Budget 2016	Budget Elaboration	Libelle
124/16102-48.2017	-195.000,00	10.000,00 €	Remboursement de précomptes immobiliers divers
124/16303-01.2017	-106.000,00	49.000,00 €	Produits des locations immobilières - Belgacom
137/161-48.2017	-113.400,00	10.000,00 €	Belgacom - Remboursement des consommations d'énergie
520/163-01.2017	-240.526,00	770.000,00 €	Produit des locations immobilières - Grand-Bazar et PVI

1.2.2 LES RECETTES DE TRANSFERTS :

Les recettes de transferts diminuent de 1,16 % suite à la disparition de la correction de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques, de la diminution de la redevance de stationnement, et la non-reconduction du subside radicalisme. Les dépenses initialement engagées dans le cadre du subside radicalisme ont été prises en charge par le subside de la Politique des Grandes Villes.

Nous constatons une augmentation du Fonds des Communes, une augmentation de la délivrance de sacs-poubelle (déjà actée en MB2) et de la taxe additionnelle au précompte immobilier.

La valeur du point APE passe de 3.024,64 € à 3.066,22 €, soit une différence approximative de 41.500,00 € de recette supplémentaire.

Les variations principales sont les suivantes :

Article	Variation par rapport au Budget 2016	Budget Elaboration	Libelle
021/466-01.2017	898.198,53	20.217.209,00 €	Fonds des Communes - Dotation principale
040/363-16.2017	100.000,00	900.000,00 €	Taxe sur la délivrance de sacs - poubelles
040/364-24.2017	-80.000,00	500.000,00 €	Taxe sur la distribution publicitaire
040/366-07.2017	-250.000,00	850.000,00 €	Redevances de stationnement
040/371-01.2017	103.713,02	14.661.773,30 €	Taxe additionnelle au précompte immobilier
040/372-01.2017	-1.226.832,16	12.330.509,93 €	Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques
104/380-06.2017	110.741,97	245.536,23 €	Contrib. des entr.et ASBL dans charges de trt du personnel détaché
35150/485-48.2017	83.697,09	83.697,09 €	Subside provincial pour les zones de secours
84012/485-48.2017	-100.000,00	0,00€	Service de Prevention - Radicalisme - Subsidés

1.2.3 LES RECETTES DE DETTE :

Les recettes de dette diminuent de 0,66 % suite à la diminution des intérêts de retards et du dividende de distribution de gaz.

Les variations principales sont les suivantes :

Article	Variation par rapport au Budget 2016	Budget Elaboration	Libelle
000/265-	-7.300,00	10.000,00 €	Intérêts de retard créditeurs sur les créances

01.2017			
551/272-01.2017	-25.036,58	1.191.609,07 €	TECTEO gaz ex ALG - Dividendes de participations divers

En 5 ans, les recettes de dette ont diminué de 52,44 %, essentiellement dûs aux pertes des dividendes des intercommunales de 46,39 % soit un manque à gagner de 767.983,62 €.

1.2.4 LES PRÉLÈVEMENTS :

Afin de préserver l'avenir financier de la Ville, deux prélèvements importants sont prévus dans le budget 2017 :

- Dans le cadre de la régularisation du salaire du mois de décembre de la Zone de police, un montant supplémentaire de 250.000,00 € a été budgété. Les prélèvements réalisés concernant cette problématique représentent à présent une somme de 750.000,00 €.
- Afin de provisionner la non-valeur des subsides SRI, un montant de 450.000,00 € a été inscrit.

Ces deux prélèvements permettront de faire face à d'importantes non-valeurs à constater l'une avant 2019 (Police) et l'autre avant 2021 (SRI).

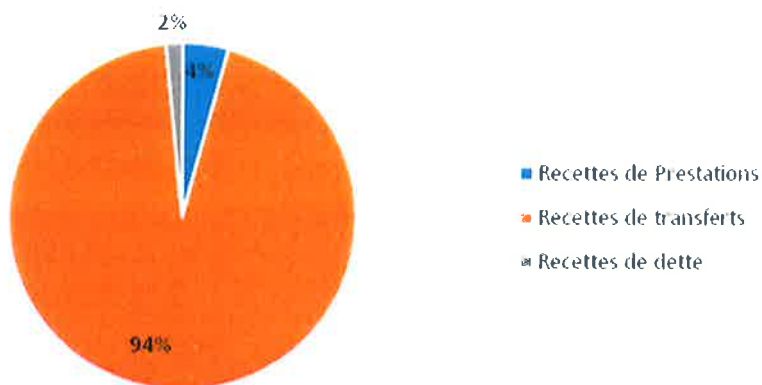
Par ailleurs, d'autres prélèvements sont réalisés pour permettre les investissements :

- Un prélèvement de 43.630,54 € a été budgété pour le financement, à l'extraordinaire, de la libération des parts de l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la province de Liège.
- Une quote-part des loyers perçus de bâtiments financés par le subside de la Rénovation urbaine est reversée dans un fonds disponible pour de futurs investissements refinancés par cette même Rénovation urbaine (060/95501-01 : 11.500,00 €).
- Un prélèvement pour les investissements financés par le subside de la Politique des Grandes villes est prévu pour un montant de 438.157,84 €.

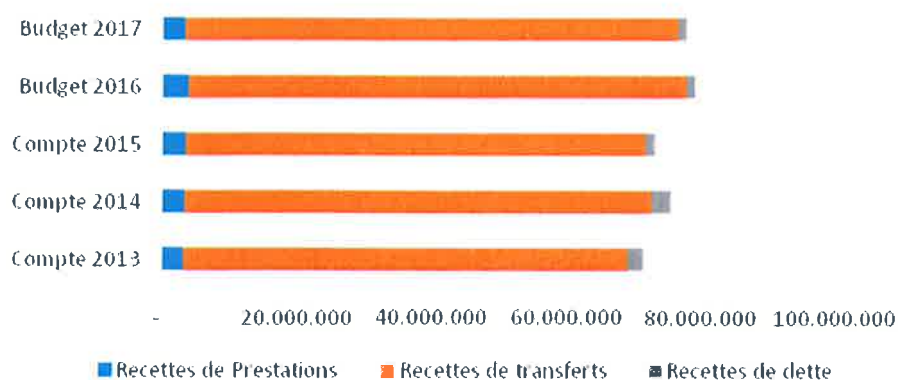
1.2.5 RÉSUMÉ DES RECETTES

	Compte 2012	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015	MB2 2016	BI 2017	Evo. MB2 BI2017	Evo C2015 BI2017	Évolution 5 ans
Recettes de Prestations	3.319.507,72	3.083.154,54	3.270.864,11	3.398.107,93	3.827.463,58	3.275.330,18	-14,43 %	-3,61 %	-1,33 %
Recettes de transferts	63.771.678,73	66.118.597,73	69.391.341,90	68.346.739,64	73.991.175,15	73.140.908,19	-1,15 %	7,01 %	14,69 %
Recettes de dette	2.671.526,83	2.338.541,08	2.917.495,24	1.510.253,62	1.273.222,17	1.264.823,07	-0,66 %	-16,25 %	-52,66 %
Total	69.762.713	71.540.293	75.579.701	73.255.101	79.091.861	77.681.061	-1,78 %	6,04 %	11,35 %

Budget 2017



Evolution des recettes ordinaires



2 LE BUDGET EXTRAORDINAIRE :

Le budget extraordinaire est bien entendu présenté à l'équilibre, mais il est surtout très ambitieux. Les dépenses d'investissement représentent 22.812.411,75 €, dont plus de 5.842.208 € de subsides.

2.1 LES INVESTISSEMENTS :

Les principaux projets de l'extraordinaire sont :

- La désignation d'un auteur de projet pour la réfection du Grand Théâtre pour 3.250.000,00 € (762/733-51/20160063), dont 750.000,00 € de subsides ;
- Le Programme d'investissement communal 2017-2018 est prévu pour un montant de 2.438.000,00 € (421/731-60/20170022).
- Le projet Feder 2014-2020 « Ville conviviale » - projet 20151010 pour 2.500.000,00 € (421/735-60/20160020) – 2.250.000,00 € de subsides ;
- La construction de la passerelle de la rue Spintay d'un montant de 1.250.000,00 € (421/732- 60/20107332) entièrement subsidiée dans le cadre de la revitalisation de la rue Spintay ;
- L'achat des terrains à bâtir de l'île Adam : 1.042.895,75 € (764/711-52/20160064) ;
- Le report du solde des acquisitions des appartements jouxtant la Cité administrative : 915.000,00 € (104/712-51/20117121) ;
- Une acquisition dans le cadre de l'îlot Coronmeuse : 750.000,00 € (104/712-56/20170007) ;
- La réfection des escaliers Ste Julienne : 726.000,00 € (421/731-51/20170018), dont 435.600,00 € de subsides ;
- L'étude de programmation et la mission d'auteur de projet pour la construction d'un centre de sports : 600.000,00 € (764/733-51/20160064) ;
- L'acquisition des immeubles derrière le bâtiment Phoenix : 600.000,00 € (930/712- 56/20107129) ;
- Des investissements dans le cadre du subside de la Politique Grandes villes pour un total de 1.311.600,00 €.

Article	Budget Elaboration	Libelle
421/73166-51/-20170017.2017	340.000,00 €	Aménagement urbain rue Peltzer de Clermont et sur les rives de la Vesdre
520/72466-53/-20141008.2017	478.000,00 €	PGV - Grand Bazar - Transformation 4e et 5e étages et travaux divers
562/74466-51/-20170044.2017	36.300,00 €	Achat de totems touristiques
562/74466-51/-20170052.2017	36.300,00 €	Aménagement Centre-Ville - Panneaux et visuels
761/72566-60/-	200.000,00 €	Budget participatif

20170040.2017		
762/72366-54// 20170041.2017	86.000,00 €	Rénovation de la salle dite « Chanteloup » à Stembert
840/73366-51// 20170051.2017	135.000,00 €	Réhabilitation du site de l'ancienne piscine d'Ensival et de la plaine

2.2 LES RECETTES DE TRANSFERTS:

Les recettes de transferts sont principalement constituées de subsides :

Article	Budget Elaboration	Libelle
421/664-51// 20107332.2017	1.250.000,00 €	Subsides en capital - Revitalisation urbaine Spintay - Construction d'une passerelle
421/664-51// 20160020.2017	2.250.000,00 €	Subsides en capital - FEDER 2014-2020 - Ville conviviale
421/664-51// 20170018.2017	435.600,00 €	Subsides en capital - Réfection des escaliers Ste-Julienne
421/664-51// 20170020.2017	250.000,00 €	Subsides en capital - Mobilité douce - Aménagement de la Place Geron
421/664-51// 20170021.2017	100.000,00 €	VOIRIE - Réalisation d'un parking d'Ecovoiturage
569/663-51// 20170025.2017	192.000,00 €	Subsides en capital - Aménagements de la Maison du Tourisme
761/665-52// 20170062.2017	270.900,00 €	Subsides en capital - Aménagement de la plaine Lentz
762/665-52// 20160063.2017	750.000,00 €	Subsides en capital - CCR - Désignation d'un auteur de projet pour restauration du Grand Théâtre

Analyse du budget 2017 de la Ville de Verviers :

Je ferai au sujet de ce budget 2017 neuf remarques ou réflexions :

1. La première est de signaler qu'en ce qui me concerne, remercier les services n'est pas seulement une formule de politesse. J'ai remis un nombre important de questions techniques dimanche dernier en soirée par mail et le lundi soir, j'avais déjà presque toutes les réponses. Cela mérite d'être souligné.
2. En général, les personnes qui s'engagent en politique le font rarement par passion pour les questions budgétaires. Pourtant, le vote du budget est le moment le plus important de l'année car il traduit les intentions politiques d'une majorité en place pour l'année à venir. Même si la vraie politique menée se traduit réellement via le vote du compte, pourtant souvent décrit comme un acte technique. Mais, il y a aussi des données importantes en introduction ou en annexe du budget. C'est uniquement parce que je m'intéresse au budget que je découvre que malheureusement, nous avons perdu 200 élèves dans l'enseignement communal primaire (2.888 élèves au 1/10/2014 et 2.621 élèves au 1/10/2016), enseignement auquel nous sommes tous attachés. C'est aussi via ses données que l'on se rend compte que nous avons perdu en un an 120 équivalents temps plein. Certes, c'est principalement lié à la réforme des pompiers. Mais il y a aussi là dedans des licenciements. A ce sujet là, vous aviez fait un effort relativement important en 2016 concernant les frais d'outplacement pour les personnes licenciées, effort pratiquement inexistant en 2017, à moins que tout le monde ait retrouvé du travail. Il serait par ailleurs intéressant d'avoir un organigramme et le plan de formation du personnel.
3. Sans vouloir exonérer cette majorité de ses responsabilités, il faut inlassablement insister que toutes les majorités communales, surtout celles où une partie de la population est en difficulté financière souffrent des politiques fédérales de ces dix dernières années. J'ai souvent l'habitude de citer celles qui concernent les CPAS mais ce ne sont pas les seules loin de là. N'oublions pas le désengagement de plus en plus

important du fédéral vers les zones de police. Concernant les dernières mesures de ce gouvernement, il y a celles concernant les hôpitaux qui vont se retrouver en difficultés financières et qui donc en dernier ressort feront appel aux pouvoirs locaux. Comme d'habitude. Pour ce qui concerne le CPAS, la légère augmentation de la dotation sera insuffisante, compte tenu des dégâts que nous subissons via la politique fédérale. Quant au taxe shift, elle se révèle une véritable catastrophe pour les additionnels communaux à l'IPP. Pour ce qui concerne spécifiquement notre commune, nous ne sommes pas non plus très aidés par la Région Wallonne. La décision du FEDER il y a déjà largement plus d'un an m'est toujours restée au-travers de la gorge. Certes, nous venons de recevoir une aide via la politique des grandes villes mais comme nous sommes considérés comme une grande ville, c'est simplement normal. Pour ne pas être trop critique, reconnaissons qu'il y a une légère augmentation de la dotation du fonds des communes.

4. La quatrième réflexion que je considère comme la plus importante est celle concernant la gestion de la dette que vous venez d'augmenter de 10 %. Certes, elle est à 11 % alors que la moyenne wallonne est de 12,4%. Nous pensons qu'il est parfois utile d'investir au risque d'augmenter la dette à court terme mais il est aussi plus que très important de maîtriser ses investissements et de travailler à les rentabiliser au maximum d'une manière durable, lorsque l'on gère une ville qui est au bord du gouffre financier, sans quoi on risque d'être encore plus dépendant du FMI wallon qu'est le CRAC. N'oublions pas que les recettes du CRAC sont inlassablement les mêmes à savoir moins de politiques sociales. Ce qui est d'ailleurs en réalité les mêmes que celles de son papa le FMI. Chaque fois que le père du CRAC débarque dans un pays en général déjà pauvre, c'est pour dire : moins d'éducation, moins d'hôpitaux, moins de fonctionnaires et moins de justice sociale. En s'endettant plus encore, nous serons encore plus dépendants du CRAC, même si je ne suis pas naïf, certaines majorités se cachent aussi derrière lui pour justifier leur politique injustifiable. Nous l'avons encore vu très récemment à Verviers avec les dissensions au sein de la majorité

concernant l'augmentation des salaires des articles 60. Finalement la décision du CRAC arrangeait bien cette majorité divisée sur le sujet. Or si nous vous avons soutenu, notamment sur l'achat du Grand Bazar, nous sommes un peu inquiets quant à la maîtrise des investissements réalisés. En 2016, vous aviez prévu 1.010.526 € de produit de locations immobilières et seulement 770.000 € en 2017. C'est très inquiétant. Compte tenu de l'Etat des finances communales, c'est même anxiogène.

Je ne sais pas si c'est la transformation du 4ème et 5ème étage du Grand Bazar pour 478.000 € ou la rénovation intérieure de la galerie pour 158.000 € ou le nettoyage de la façade qui va changer quelque chose.

5. Vous aller lancer avec 10.000 € une campagne de valorisation du patrimoine. Dans notre perspective de développement touristique de Verviers que nous essayons de vous faire partager, nous considérons cette campagne comme intéressante. C'est d'ailleurs dans cette même perspective que nous nous réjouissons de la réfection des escaliers de Sainte Julienne pour la somme de 435.600 € ou le rachat des machines textiles du solvant pour 205.000 €. Le développement du tourisme peut aussi passer par la mise en valeur de notre folklore comme par exemple le chat Volant ou la sotte Kéké. Nous ne comprenons donc pas pourquoi cette année encore, vous renoncez à la promenade du Géant Bihain. Concernant le patrimoine matériel, vous voulez le valoriser mais en même temps, vous allez démolir l'immeuble Phoenix qui selon les spécialistes auraient une valeur patrimonial, ce qui va nous coûter 850.000 € en comptant l'achat des immeubles de l'Îlot Palais pour 600.000 € et la démolition proprement dite pour 250.000 €. Tout ça je pense pour faire un soit disant indispensable rond-point qui ne l'était pas il y a trois ans puisque l'on voulait alors reconstruire l'immeuble.
6. Vous allez construire une maison des associations et 40.000 € est déjà prévu au budget pour 2017. Il existe déjà la maison pour l'égalité des chances. Tout l'argent que vous allez consacrer à cette maison aurait été

le bienvenu pour les associations à qui vous avez retiré énormément de moyens depuis 2013, que ce soit vous ou que ce soit l'ancienne majorité.

7. Un petit élément positif, vous augmentez de 3.000 € à 5.000 € l'aide aux mouvements de jeunesse mais cet élément positif cache le manque de politique de la jeunesse depuis longtemps.
8. Les recettes de stationnement prouvent l'échec de sa privatisation.
9. Nous avons souvent exprimé notre opposition au calcul de la taxe « déchets ». De plus, l'augmentation de 100.000 € concernant la vente de sacs poubelles me fait penser qu'il est temps de passer au tri sélectif.

Philippe Kriescher.

Conseiller Communal Ecolo de Verviers.

20/12/2016.

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les échevins,
Chers collègues,

Cela semble une simple expression formulée par habitude mais il est important de réitérer une nouvelle fois nos remerciements au service et au directeur financier qui non seulement préparent le budget mais sont attentifs tout au long de l'année à aider le collège à rester dans les balises.

Comment pourrait on ne pas soutenir notre collègue qui malgré une conjoncture difficile assure les fondamentaux à l'ordinaire et prend de grandes initiatives à l'extraordinaire.

La qualité du travail a parfaitement été confirmée par l'opposition qui n'a pu que s'attarder sur des détails même si certaines remarques étaient parfois pertinentes!

Cette volonté d'agir, accompagnée de la politique des grandes villes est une vision claire pour la majorité et sera enfin très rapidement visible pour le citoyen.

Il est temps que Verviers bouge, tout le monde le dit, la majorité le fait!

Merci

Eric Mestrez
Chef de groupe PS